Communiqué de Presse
9 octobre 2025

La Flandre se félicite du succès des voitures électriques, mais les particuliers n'en achètent toujours pas

EV Belgium regrette l'augmentation fiscale annoncée par le ministre flamand

Bruxelles, 9 octobre 2025 – Le ministre flamand des Finances et du Budget, Ben Weyts (N-VA), souhaite que les nouvelles voitures électriques soient à nouveau soumises à la taxe de circulation à partir du 1er janvier 2026. Selon le ministre, l'exonération est devenue « trop efficace ». EV Belgium regrette cette annonce et souligne que cette mesure est prise trop tôt, surtout compte tenu de la croissance encore limitée du marché privé des véhicules électriques. Sans mesures supplémentaires, cette décision alourdirait la charge fiscale des ménages flamands et retarderait inutilement la transition vers une mobilité zéro émission.

Le ministre flamand des Finances et du Budget, Ben Weyts (N-VA), souhaite que les nouvelles voitures électriques soient à nouveau soumises à la taxe de circulation à partir du 1er janvier 2026. Selon le ministre, l'exonération est devenue « trop efficace ». EV Belgium comprend que des recettes sont nécessaires pour l'entretien des infrastructures routières, mais prévient que cette mesure arrive trop tôt et envoie un mauvais signal. La fédération sectorielle regrette donc que l'exonération soit supprimée prématurément.

« Le marché privé des voitures électriques n'a pas encore décollé », explique Philippe Vangeel, directeur d'EV Belgium. « Ceux qui parlent aujourd'hui d'un « succès trop important » ne regardent que les voitures électriques de société. Pour les ménages flamands, la conduite zéro émission n'est toujours pas le premier choix. »

EV Belgium souligne que la décision en elle-même n'est pas le problème principal, mais qu'elle arrive trop tôt et envoie un mauvais message aux citoyens. Les personnes qui hésitent aujourd'hui à passer à la conduite électrique ont à nouveau l'impression que les règles changent constamment et voient la pression fiscale augmenter à nouveau. Cela suscite la méfiance des ménages que nous devons justement aider à rouler de manière plus économique et plus durable.

La fédération appelle le gouvernement flamand à prendre simultanément des mesures ciblées qui stimulent enfin le marché privé des voitures zéro émission, au lieu de se contenter de communiquer sur de nouvelles taxes. « Le débat ne doit pas s'arrêter à la taxe de circulation », poursuit Vangeel. « Si nous voulons que les particuliers passent à l'électrique aussi, nous devons aider tout le monde : avec des règles stables, des tarifs de recharge plus bas, et un soutien pour le marché de l'occasion et des modèles plus petits. »

Enfin, la fédération sectorielle constate avec inquiétude que cette augmentation fiscale touchera exclusivement les ménages flamands qui souhaitent passer à la mobilité durable. Il est donc incompréhensible que le ministre ait choisi de s'écarter du principe du « pollueur-payeur » en taxant les choix durables, au lieu d'appliquer rigoureusement ce principe aux combustibles fossiles et aux voitures polluantes. Ce manque de vision financière sous-estime la valeur croissante de la mobilité électrique pour notre économie, notre société et le climat.

A propos d'EV Belgium

EV Belgium est la fédération représentative dédiée au développement du marché de la mobilité zéro émission en Belgique. Aujourd'hui, nous comptons plus de 140 sociétés, dont des CPO, des MSP, des sociétés d'énergie, des marques de voitures, des importateurs et divers acteurs de la chaîne de production. Par le biais de la fédération, EV Belgium vise à accélérer le déploiement des véhicules à émission zéro en réunissant les fournisseurs de produits et de services dans ce segment avec les utilisateurs de véhicules électriques.

Contacts presse
Philippe Vangeel (directeur et porte-parole): philippe@ev.be
Site web: https://www.ev.be/fr/